Vie régionale

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DRAFPEP-LR

L'année 1998 ressemble à une «veillée d'armes» après l'annulation des conventions et à la veille des nouvelles négociations conventionnelles.

Toutefois en mai dernier, à notre appel, les psychiatres du Languedoc-Roussillon ont réagi massivement dans le **contentieux** opposant une consœur montpelliéraine à la CPAM de Montpellier au motif que ses prescriptions s'écartaient parfois de son exercice exclusif.

Face à cette **logique de «transparence»** simpliste où «prescription» qualifierait «acte spécifique de spécialité», la profession s'inquiète des manœuvres inquisitoriales qui tendraient à enfermer la pratique libérale de la psychiatrie dans un ghetto chimiothérapique exclusivement constitué de psychotropes (sous contrôle RMO !) et soutient le principe de la spécificité de l'acte psychiatrique en cabinet.

Dans ce contexte un **Bureau décentralisé du S.N.P.P.** s'est tenu à Montpellier où il y a été également question des applications du «C» de surveillance et de la permanence des soins en cliniques privées. Par ailleurs le Bureau s'est intéressé à l'expérience originale susceptible d'être mise en application dans notre région à l'initiative de l'AME.

C'est pour débattre de l'ensemble de ces points dans l'intervalle de temps qui sépare l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 1998 de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre (aux Journées de Beaune sur le thème «La consultation») que la **DRAFPEP-LR** vous convie à une réunion importante mardi **6 octobre 1998** à 20 h 30 à la Maison des Professions Libérales de Montpellier.

Paul LACAZE - Jean-Jacques XAMBO
Délégués Régionaux

PROVENCE ALPES CÔTE-d'AZUR

Inquiets de l'évolution du contexte conventionnel, les psychiatres libéraux de Marseille ont décidé de se regrouper. A l'initiative du Docteur Linda SARFATI, une réunion d'information s'est tenue le 17 septembre pour annoncer la création d'une association régionale : «Association des Psychiatres des Bouches-du-Rhône» en vue de permettre aux psychiatres marseillais de se rencontrer régulièrement pour réfléchir ensemble à leur pratique et aux moyens de la défendre.

Les confrères du département du Vaucluse, qui ont pris une initiative semblable l'an passé, étaient venus pour témoigner de leur propre expérience.

Le S.N.P.P. ne peut que se féliciter de cette initiative et encourage les confrères marseillais à s'y joindre.

Jean-Jacques Laboutière